

DIDIER MÉNÉ, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION MASE

« Mase est le seul système de management SSE qui mesure précisément son efficacité »

Depuis sa création, le référentiel Mase¹ n'a cessé de rallier les entreprises qui souhaitent s'appuyer sur un système simple et efficace de management Santé, sécurité, environnement (SSE). Didier Méné, le président de l'association, commente ses évolutions et le développement du partenariat avec l'OPPBTB pour accompagner les entreprises du BTP dans la démarche.

Comment la certification Mase a-t-elle évolué depuis sa création en 1990 ?

Didier Méné : Il faut d'abord rappeler que Mase est dirigé par les entreprises elles-mêmes, regroupées en association loi 1901, sans but lucratif. Dans un premier temps, Mase s'adressait aux sociétés de maintenance, souvent de petites tailles, intervenant dans les raffineries de pétrole. Le référentiel s'est ensuite rapidement étendu à d'autres secteurs industriels, amenant chaque fois de nouveaux métiers dans la certification. Le BTP, le travail temporaire ou les espaces verts en font aujourd'hui partie. Notre association n'a cessé d'œuvrer pour la convergence des systèmes de management SST afin d'offrir une offre de certification simplifiée dans l'industrie et les services. La fusion en 2007 des certifications Mase et DT 78 (France Chimie, NDLR), puis avec GEHSE² en 2017, a fait de notre système le leader des certifications SST en France.

Quels ont été vos axes de développement ces dernières années ?

D. M. : Nous avons fait en sorte d'intégrer la santé et l'environnement dans notre référentiel. Sécurité, santé et environnement forment un tout et ne peuvent être traités indépendamment. Nous avons aussi répondu à la demande d'industriels hors métropole qui souhaitent implanter le Mase localement. Cela s'est traduit par la création d'associations en Martinique, Guadeloupe, Guyane ainsi qu'en Côte d'Ivoire et au Sénégal. D'autres entités devraient suivre. Enfin, nous avons travaillé à la mise en place d'un « passeport » européen pour les entreprises. Mase collabore avec le VCA, un autre système orienté sur l'industrie et les services présent aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne et en Autriche. Nous devrions prochainement officialiser des passerelles entre nos deux certifications afin de faciliter les interventions des entreprises en Europe et leur éviter de repasser un audit dès qu'elles sortent de leurs frontières.

Le partenariat avec l'OPPBTB a été renouvelé en mars dernier. Vers quoi tend ce nouvel engagement ?

D. M. : Notre partenariat a logiquement été renouvelé car les entreprises de BTP sont de plus en plus nombreuses parmi nos adhérents. Cela nécessite encore plus de coopération entre nos deux structures afin que ces entreprises puissent poursuivre leur démarche de



DIDIER MÉNÉ

« Les entreprises certifiées Mase réduisent leurs accidents d'un facteur de 2 à 3, que ce soit en fréquence ou gravité. »

© Vincent Isore/IP3

L'essentiel

→ Créé et dirigé par des entreprises, l'association Mase compte un tiers d'entreprises du BTP parmi ses adhérents. Elle étend son référentiel de management SSE à de nouveaux territoires, hors métropole, en Europe et en Afrique.

→ Dans le cadre du partenariat renouvelé avec l'OPPBTB, une étude comparative du référentiel Mase et de la nouvelle norme ISO 45001 doit aider les entreprises à identifier les similitudes et les différences entre les deux systèmes de management SST.

→ L'un des objectifs de l'association Mase est de mettre en œuvre le dispositif « Prévention et Performance » de façon à mesurer les gains réalisés grâce à sa démarche globale de progrès.

progrès et développer leur culture de sécurité. Ce nouvel engagement se traduit très concrètement par la mise en place d'un réseau de correspondants locaux entre Mase et l'OPPBTB. Ce réseau a pour objectif de faciliter nos échanges en régions, de faire la promotion de nos outils respectifs, comme la certification Mase-UIC ou les formations Prév'action, et d'organiser des tables rondes communes pour mieux accompagner les entreprises du BTP.

Comment accompagner les entreprises du BTP dans l'appropriation de la nouvelle norme ISO 45001 ?

D. M. : L'arrivée de la norme ISO 45001, qui va progressivement remplacer l'OHSAS 18001 d'ici à trois ans, met un coup de projecteur sur les systèmes de management SST. Il ne reste plus aujourd'hui en France que deux systèmes : la certification Mase-UIC et l'ISO 45001. Fin 2017, nous avons décidé conjointement avec l'OPPBTB de réaliser une étude comparative détaillée de ces deux systèmes. Le rapport vient d'être finalisé et ses résultats sont en cours d'analyse au sein de nos structures. Ces deux systèmes visent la maîtrise des risques et la performance en santé et sécurité au travail. Ils sont fondés sur la boucle de l'amélioration continue, avec identification des risques, planification des mesures de prévention, mise en œuvre de ces mesures et suivi de la performance.

Quelles sont les principales différences entre la norme ISO 45001 et Mase ?

D. M. : Créé par des entreprises, le Mase a une approche pratique et métier qui porte une attention toute particulière aux risques liés à la coactivité. Concernant les activités de BTP, la notion de management et d'activités par « projet » ou « opération » est au centre du référentiel. Il intègre de manière détaillée les différentes phases opérationnelles : l'analyse de risques, la préparation et la réalisation des travaux, ainsi que

le retour d'expérience. Il prend également en compte l'impact que l'entreprise peut avoir sur son environnement. Sa rédaction, son vocabulaire, ses outils sont un plus pour les entreprises de toutes tailles et constituent un vrai guide pratique pour une mise en œuvre opérationnelle de la démarche de prévention. De nature plus conceptuelle, l'ISO 45001 relève d'une approche générique. Les notions qu'elle introduit et son vocabulaire normatif peuvent la rendre difficile à appréhender pour les entreprises qui n'appliquent pas déjà de référentiels similaires, tels l'ISO 9001 ou l'ISO 14001, et ne sont pas déjà familières avec ces concepts.

Quelle est l'incidence de la certification Mase sur la prévention des risques professionnels et la sinistralité ?

D. M. : Tout d'abord, je tiens à rappeler que Mase est le seul système qui mesure précisément son efficacité. Nous constatons que les entreprises certifiées Mase réduisent leurs accidents d'un facteur de 2 à 3, que ce soit en fréquence ou gravité. Si l'on regarde spécifiquement le BTP, les statistiques officielles de la Cnam indiquent un taux de fréquence des accidents avec arrêt (TF1) de 38,9 et un taux de gravité (TG) de 2,7. Dans le Mase, le BTP a un TF1 de 16,2 et TG de 0,87. CQFD!

Quel est l'impact du Mase sur la performance économique des entreprises ?

D. M. : Les dirigeants d'entreprise qui mettent en place des démarches de prévention savent qu'une société qui travaille en sécurité est une société bien organisée. À la différence des coûts directs liés aux accidents, les gains de production ou la meilleure gestion des matières premières et du matériel, qui impactent pourtant la performance économique globale de l'entreprise, ne sont pas toujours facilement quantifiables. L'OPPBTB dispose d'un vrai savoir-faire dans ce domaine grâce à son dispositif « Prévention et Performance », qui permet de quantifier en euros les gains obtenus. Les chiffres sont éloquentes : pour un euro investi en prévention, le retour sur investissement est de 2,34 euros. L'un de nos objectifs, fixé dans le cadre du renouvellement de notre partenariat avec l'OPPBTB, est précisément de mettre en œuvre ce dispositif au sein de Mase de façon à mesurer les gains réalisés grâce à la démarche globale de progrès qu'est le système Mase-UIC. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR LOÏC FÉRON

¹ Manuel d'amélioration Sécurité des entreprises.² Guide d'engagement hygiène, sécurité et environnement.

EN CHIFFRES

- 5 200 entreprises sont adhérentes à l'association Mase,
- un tiers sont des entreprises du BTP,
- 18 % des entreprises adhérentes ont moins de dix salariés,
- 66 % moins de cinquante. « Ces proportions se vérifient dans tous les métiers présents dans nos associations, y compris le BTP, commente Didier Méné. Ces chiffres prouvent que si Mase compte de grands groupes dans son réseau, notre référentiel est particulièrement adapté et accessible aux TPE et PME. »